

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 23 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt, le 23 janvier, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 15 janvier 2020, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	Mme Sylvie ROCHE
Mme Josiane HUGUET	Mme Monique FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle BRACALE
M. Didier MATRAS	M. Julien THELLIER
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Florent MONEYRON
Mme Aline ROCHE	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Daniel PEYNON	M. Didier BLANC
Mme Monique ROUGIER	M. Bernard FRASIAK
Mme Marie-France MARMY	M. René FAVY
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUÉ
M. Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET

VOTE : En exercice : 36**Présents : 22 / Représentés : 12****Votants : 34**Votaient par procuration :

M. René GODIGON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
 Mme Agnès LAVEST (à M. Didier MATRAS)
 Mme Annick FOREST (à M. Daniel PEYNON)
 Mme Déolinda BOILON (à Mme Monique ROUGIER)
 M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
 M. Christian BOURNAT (à M. Guillaume FRICKER)
 M. Bruno BOSLOUP (à Mme Josiane HUGUET)
 M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)
 Mme Élisabeth BRUSSAT (à M. Julien THEILLIER)
 M. Bernard SAXER (à Mme Nicole BOUCHERAT)
 M. Cyrille COURTY (à M. Didier BLANC)
 M. Daniel DUVERT (à Mme Laurence GONINET)

Absentes :

Mme Sophie CARRÉ
 Mme Marie-France BARRIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : ECONOMIE – POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE – FEUILLE DE ROUTE 2020

**ECONOMIE – POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE –
FEUILLE DE ROUTE 2020**

- VU le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Auvergne Rhône-Alpes 2017-2021;
- VU les statuts de la CCEDA ;

Monsieur le Président rappelle qu'un programme de redynamisation du commerce de proximité est en place sur la CCEDA depuis 2 ans. Ce programme s'appuie sur deux axes :

- un programme d'aide financière aux commerces de proximité avec point de vente en partenariat avec le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et le PNR Livradois-Forez dans le cadre des fonds européens LEADER ;
- une stratégie de redynamisation et de modernisation des commerces de proximité grâce à des actions de marketing collectif.

A ce jour, 11 dossiers aides aux commerces ont été déposés à la CCEDA pour 514 817.19€ de dépenses éligibles et 36870.20€ de subventions (dont 12290.30€ versés à 4 commerces avec point de vente sur l'année 2019).

De plus, la mise en place des actions de marketing collectif permet de créer un environnement favorable à la création / reprises de commerces de proximité sur la CCEDA, depuis le lancement de la démarche « Soutenons nos Commerces », près de la moitié des commerces de proximité ont souhaité bénéficier des actions de promotion engagées par la CCEDA.

Pour l'année 2020, la feuille de route « Politique Locale du Commerce » comprendra la réalisation des actions suivantes :

- Poursuite des newsletter Commerces selon une périodicité de 4 exemplaires par an, afin de faire partager l'actualité des commerces de proximité et de créer du lien entre les commerçants ;
- Création d'un nouvel événement de valorisation du commerce, de l'artisanat et des producteurs locaux à l'occasion de la Journée Nationale du Commerce de Proximité qui se déroulera le samedi 10 octobre 2020 ;
- Mise à jour de la plate-forme web commerces.ccdoreallier.fr ;
- Poursuite des actions de recensement des animations proposées par les commerçants ;
- Diffusion d'un Kit de Noël (sapins, décoration, calendrier) auprès des commerçants volontaires
- Réédition de 1500 sacs supplémentaires « Soutenons nos Commerces »

Pour l'année 2020, une enveloppe de 90000€ sera consacrée à l'ensemble de ces actions dont 45000 € allouée spécifiquement pour l'aide financière aux TPE avec point de vente.

AR PREFECTURE

063-246301097-20200123-20200123_16-DE
Reçu le 28/01/2020

CCEDA
CC 23/01/2020
(16)

Ceci exposé, Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'approuver la feuille de route « Politique Locale du Commerce 2020 » et de prévoir les crédits correspondant au BP 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil de la Communauté de Communes APPROUVE la feuille de route 2020 pour la politique locale du commerce comme suscitée, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 27 janvier 2020

Signé par Florent MONEYRON, Président.